

## **Assemblée Générale du 3 février 2018**

### **RAPPORT MORAL**

Parmi les événements marquants à retenir pour 2017, trois points caractéristiques de notre fédération:

Un premier: Le PLUI ALM a été adopté il y a un an. Nous avons préféré la voie du dialogue à celle du rapport de force, même si le document présentait plusieurs insuffisances signalées auparavant et non corrigées.

Une assurance écrite du Président d'ALM, d'une part, de le modifier sur un point important-la Maine-, lors de sa prochaine révision et, d'autre part, celle du développement d'un travail collaboratif avec notre association nous ont renforcé dans notre choix.

C'était des engagements positifs, mais, à ce jour, ils n'ont pas eu de suite malgré nos rappels et insistances, que ce soit par écrit ou lors de rendez-vous. La partie est rude, demande de la patience et mobilise beaucoup de temps de bénévoles.

Un second: Suite à une action engagée après une information inspirée du dossier « Sentinelle de l'Environnement » ; le tribunal a condamné, cette année, l'entreprise qui avait stocké des déchets sur une parcelle agricole.

Autre exemple: après les concertations officielles sur non-épandage près des cours d'eau, fossés, zones humides, caniveaux, ... des pesticides, malgré nos mises en garde, les préfets de 4 des 5 départements ont pris des arrêtés en régression par rapport aux précédents. Des recours sont engagés -avec coordination interne à FNEPL et préparation avec l'aide essentielle du juriste régional -.J'espère qu'ils nous donneront raison. La complaisance sur l'épandage des pesticides durera deux ans sinon trois encore avant le prononcé du jugement.

Ces actions sont menées en lien avec vous, associations de terrain. Ainsi, nous avons pu apporter des observations que vous aviez transmises en vue de corriger le projet de carte des cours d'eau. Notre possibilité de couverture du terrain n'a pas la densité de celle des structures agricoles, mais le sérieux de nos propositions est reconnu.

Ces liens tant internes à la fédération qu'avec FNEPL et FNE montrent qu'il est nécessaire de veiller sans cesse à la qualité de nos liens avec vous

Pour nous y aider, un service civique en poste à FNEPL vient un après-midi par semaine nous assister depuis octobre.

Elle nous a aidé pour la préparation de cette AG. Maintenant, elle pourra davantage s'investir sur l'animation de la vie fédérale, nous vous le devons.

Cela passe par la diffusion d'informations, bien sûr vers vous, mais aussi, sur ce que vous entreprenez et souhaitez faire connaître hors de votre réseau.

Ce sont des formations, des coups de main sur des dossiers particuliers ou pour participer efficacement aux réunions de groupe ou commission locaux.

Cette force, même si elle est sans cesse à conforter, se voit de l'extérieur et une association nouvelle a souhaité adhérer, nous permettant d'intervenir de façon plus sûre dans le champ du gaspillage alimentaire.

Place maintenant au rapport d'activités!

## RAPPORT D'ORIENTATION 2018

Quelles orientations pour le conseil d'administration élu?

Nous continuerons à être vigilants sur la prise en compte de la réglementation. Elle est ce qu'elle est en matière de protection de l'environnement ou du patrimoine, mais son respect est un minimum.

Nous participerons toujours à toutes les réunions auxquelles l'Etat ou les collectivités nous inviteront. C'est une forte contrainte: près de 30 commissions ou comités qui se réunissent en journée ou début de soirée, peu favorables aux personnes en activité.

Mais c'est un lieu où exprimer notre approche des dossiers et nous savons qu'elle est écoutée, quelquefois retenue.

En amont de ce qui précède, il est souhaitable de pouvoir étudier un projet avant qu'il ne soit complètement formalisé et faire part au demandeur de nos observations.. Quand cela s'avère possible, nous le faisons et nous le ferons, même si c'est alors très gourmand en temps.

Avec les 3 heures hebdomadaires de Service Civique dont nous continuerons à bénéficier, nous chercherons avec vous comment développer nos relations internes, vous donner l'information dont vous avez besoin, développer notre aide, et mettre en valeur les actions que vous menez.

Nous avons à bien cibler avec vous les informations de FNE, FNEPL, ou départementales qui vous sont utiles.

Vos associations sont une veille sur leur territoire ou dans leur champ de compétence et, pour nous, cela est précieux. comme l'est l'étude de dossiers ou cas dont nous avons connaissance et que nous vous transmettons.

Nous cherchons à répondre à vos alertes et aussi à vos attentes de renseignements techniques, réglementaires ou autres. C'est sans cesse à revoir et réajuster.

Comme nous l'avons réalisé en 2015 à l'occasion du cinquantenaire de la Sauvegarde de l'Anjou, nous pourrons aussi organiser avec vous un ensemble de manifestations.

À nous, tous ensemble, de mettre en valeur les initiatives, d'avoir des synergies d'actions pour mieux mettre en valeur et défendre l'environnement et le patrimoine sur notre département.

Le Président **Yves Lepage**